

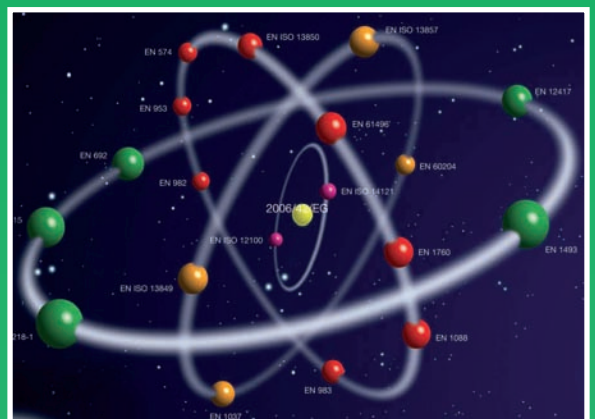
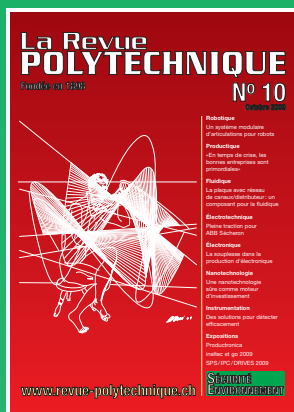
SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT

N° 4
2009

Revue suisse de la sécurité et de l'environnement



- **Mise en application de la nouvelle directive Machines 2006/42/CE**
- **La surveillance vidéo analytique dorénavant possible**
- **Un salon sur la sécurité en Suisse romande**
- **Les 20 ans du sanu**
- **Produire de l'énergie grâce aux eaux usées**
- **Un quart de siècle dans la mesure photovoltaïque**
- **POLLUTEC Horizons: le salon de la croissance verte**



www.securite-environnement.ch

Organe officiel du Forum Genevois
de la Sécurité (FGS)

Rédaction - Administration - Publicité

POLYMEDIA MEICHTRY SA
Chemin de la Caroline 26
CH-1213 Petit-Lancy - Genève
Tél.: +41 (0)22 879 88 20
Fax: +41 (0)22 879 88 25
se@polymedia.ch - www.polymedia.ch
UBS-Genève 240-439-025-00L
IBAN: CH53 0024 0240 4390 2500 L
SWIFT: UBSWCHZH12A
CCP 12-1684-7

Directeur général, rédacteur responsable:

Marcel Meichtry
Directeur adjoint: Cedric Favre

Rédaction:

Rédacteur en chef:
Michel Giannoni, ing. EPFL, Dr ès sc.
m.giannoni@polymedia.ch

Directeur technique et scientifique:
Sandro Buss, ing EPFZ, Dr ès sc.
s.buss@polymedia.ch

Rédacteur:

Cedric Favre, ing. HES
c.favre@polymedia.ch

Marketing et annonces Suisse romande:

Cedric Favre, ing. HES
c.favre@polymedia.ch
Tél.: +41 (0)22 879 88 20 - Fax: +41 (0)22 879 88 25

Publicité:

Laurent Champod
l.champod@polymedia.ch
Tél.: +41 (0)22 879 88 20 - Fax: +41 (0)22 879 88 25

Administration, abonnements:

Béatrice Steimer - secr@polymedia.ch

Fabrication:

Alex Loew - a.loew@polymedia.ch

Prix et parution:

Le numéro:
Exemplaire gratuit sur demande (valeur CHF 6.-)

Abonnements: 1 an 2 ans
Suisse (TVA incluse) CHF 40.- CHF 70.-
Etranger CHF 60.- CHF 100.-

Depuis le 1^{er} janvier 1989, la revue **Sécurité Environnement** (4 fois/an) est couplée à **La Revue Polytechnique** (11 fois/an + numéros spéciaux). L'abonnement donne droit aux deux publications.

Les articles ne peuvent être reproduits ou traduits qu'avec l'autorisation écrite de la rédaction. Les auteurs des articles publiés ont seuls la responsabilité des théories et opinions qu'ils émettent.

Impression: SRO-Kundig SA, Genève

ISSN 0254-1262

Montréal - Copenhague

Par Sandro Buss

Le Protocole de Montréal, entré en vigueur en 1989, prescrit des mesures de précaution pour réglementer équitablement puis éliminer toutes les émissions mondiales de substances détruisant la couche d'ozone, dont les chlorofluorocarbones (CFC). Un fonds multilatéral est alors créé pour aider les pays en développement à respecter les engagements pris.

A l'époque, rien qu'aux Etats-Unis, 150 millions de climatisations d'automobile, 69 millions de réfrigérateurs et plus de 70 millions d'installations d'air conditionné utilisent des CFC. La production annuelle de Du Pont dépasse les 200 millions de kg. Inventeur du nylon, du dacron et du téflon, cette entreprise domine le marché des CFC depuis les années 30. Longtemps elle réfuta la théorie Rowland-Molina (publiée en 1974; prix Nobel de chimie en 1995) expliquant la destruction de la couche d'ozone par les molécules de chlore et de fluor; puis elle nia les évidences d'amincissement de la couche stratosphérique, qui protège les espèces vivantes des rayonnements ultra-violetts cancérogènes. Pourtant, forte de sa recherche en produits de substitution, elle fut la première à renoncer à la synthèse de ces gaz. Les entreprises européennes ne lui emboîteront le pas que plus tard.

Cet engagement politique sans précédent a encore été renforcé par des amendements ultérieurs, ce qui a permis de réduire plus vite qu'espéré la concentration de chlore au dessus des pôles, où se forment les trous d'ozone. Aujourd'hui, 191 pays sont signataires; la production de CFC a d'ores et déjà été réduite de 75 % et sera complètement gelée en 2030.

Deux décennies après cet accord historique, des chefs d'Etat se retrouveront en décembre prochain à Copenhague pour négocier la réduction d'autres polluants de l'atmosphère. Entre-temps le poulx de la Terre s'est accéléré, la température a augmenté et les liquidités se sont évaporées. La courbe des concentrations de CFC, dont l'effet de serre est, selon le constituant, entre 100 et 10'000 fois plus grand que celui du CO₂, s'est inversée.

Le sommet de Copenhague, qui succède à l'échec de Kyoto, traitera d'enjeux autrement plus vitaux pour l'humanité. Les cataclysmes climatiques liés à un réchauffement limité à 2 °C ne seront pas confinés à proximité des pôles. Plusieurs pays ont adopté ce seuil comme une nécessité à atteindre. Selon les scientifiques, cela signifie que, dans une génération, nous émettions moitié moins de CO₂. Qui mesure l'ampleur des restrictions individuelles et industrielles à consentir? Qui, pour le salut de tous, est prêt au sacrifice? *Quid* de l'aide aux pays n'accédant pas au G20?



Sommaire

4/09 Octobre

Association

FGS 4

Articles

SÉCURITÉ:

Mise en application de la nouvelle directive Machines 2006/42/CE 5

La surveillance vidéo analytique dorénavant possible 8
Un salon sur la sécurité en Suisse romande 10

ENVIRONNEMENT:

Les 20 ans du sanu 12
Produire de l'énergie grâce aux eaux usées 13
Un quart de siècle dans la mesure photovoltaïque 16
POLLUTEC Horizons: le salon de la croissance verte 17

Informations générales

Une transmission radio sans batterie pour l'automatisation des bâtiments 4
Le groupe Securitas fait l'acquisition d'Alltronic AG 7
Sicherheit 2009, avant Sécurité Romandie 11
Le secteur international de l'environnement se réunit à Cologne 15

Magazine

Le guide de la sécurité 18